



### Déclaration CGT au CNESER le 26 juin 2017

Madame la ministre,

La CGT salue le retour d'un ministère de plein exercice pour l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR), qui rend à ce secteur le statut et la visibilité nationale qu'il n'aurait jamais dû perdre. Les élus et les représentants de la CGT au CNESER s'adressent à vous en ce jour avec une conscience aiguë de la gravité des enjeux. Nous entendons exprimer ici le point de vue nourri par la diversité de notre représentation : élus des établissements d'enseignement supérieur, des organismes de recherche, EPST et EPIC, et représentants de la confédération.

Nous avons déjà eu l'occasion d'exprimer nos désaccords avec la politique mise en place sur des sujets spécifiques lors de précédentes séances, mais permettez nous de résumer les éléments du désastre mis en place par vos prédécesseurs depuis maintenant plus d'une décennie et de vous présenter quelques pistes d'amélioration. Si nous avons pu être alarmés par le programme que le Président de la République a exprimé pour notre secteur dans sa campagne électorale et déjà par certaines de vos déclarations (y compris par l'apparition de l'innovation dans votre nouveau titre !), nous ne voulons pas croire que vous, qui avez eu soin, des années durant, d'une belle université, pourriez poursuivre et amplifier les politiques délétères mises en œuvre par les gouvernements précédents.

Depuis plus de 25 ans, l'effort de recherche de la France stagne aux environs de 2,2% du PIB ce qui est inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE, loin de l'objectif européen des 3% en 2020. Au lieu de cela un étau terrible affaiblit la recherche publique que ce soit dans les organismes ou dans les universités : assèchement des crédits récurrents, sous-dotation en postes de titulaires, montée sans fin des financements contractualisés orientés sur des projets à court terme, développement de la précarité qui touche désormais toutes les catégories de personnels.

Vos prédécesseurs n'ont pas toujours dépensé à bon escient : le Crédit d'Impôt Recherche avoisine aujourd'hui les 0.25% du PIB ; les pôles de compétitivité ont été copieusement financés (depuis 2005, c'est plus 5 Md € d'aides publiques qui y ont été investi) mais malgré cela, l'effort de recherche propre aux entreprises n'a pas décollé. Comme vous le savez, nous demandons la suppression du CIR ou au minimum, que les critères d'attribution soient attachés à l'accroissement de l'effort de recherche des entreprises et de l'emploi en R&D. De même, l'ensemble des structures multiples et concurrentes d'interfaces "Recherche publique-monde économique" doit être évalué et repensé. Redonnons aux organismes publics de recherche leur rôle primordial de colonne vertébrale. Les EPST comme les EPIC ont démontré largement leur

efficacité pour doter le pays et ses entreprises, des technologies nécessaires pour répondre aux besoins sociaux et économiques.

La régionalisation de l'ESR a accentué l'autonomie portée sous le quinquennat précédent. A la bureaucratie envahissante qu'ont fait naître les regroupements d'établissements et à la volonté de remplacer la coopération par une mise en concurrence systématique, s'ajoute un phénomène inquiétant d'affectation des crédits. En concentrant les moyens sur quelques sites destinés à devenir des pôles de rang mondial, le programme des Investissements d'Avenir (PIA) impose aux établissements d'enseignement et de recherche, des restructurations et des gouvernances excluant toute démocratie. Le Commissariat Général à l'Investissement s'est ainsi substitué au ministère de l'ESR, court-circuitant les dirigeants des universités et des organismes de recherche pour privilégier la compétition dans une économie mondiale au détriment du service public et de sa cohérence nationale. Et vous ne pouvez pas ignorer que l'autonomie, qui a figé les budgets des universités sans tenir compte ni du Glissement vieillesse-technicité, ni de l'accroissement du nombre d'étudiants, est une machine qui étrangle aujourd'hui les établissements, les amène à geler leurs postes pour fonctionner - certains annulent même les campagnes de recrutement qu'ils viennent pourtant de prendre le temps de mener. La sélection en master entérine la logique de concurrence entre établissements avec l'horizon d'un enseignement supérieur à deux vitesses, filières d'excellence et filières « poubelles » comme l'expriment parfois les étudiants. Nous sommes loin des objectifs de démocratisation qui sont pourtant ceux de la STRANES. Contrairement à ce que vous avez laissé entendre, ce sont bien des moyens conséquents qu'il faut allouer aux universités pour accueillir et faire réussir massivement les étudiants.

Cette logique porte partout le même désespoir : de moins en moins de crédits et de perspectives de carrière pour les hommes et les femmes, titulaires ou précaires, qui avaient fait de l'accomplissement des missions du service public leur vocation ; de plus en plus d'abondance pour les projets qui visent à gagner des places dans de vains classements. Nous aimerions vous faire entendre la voix sincère de ces agents de votre secteur qui perdent un peu plus chaque jour le sens de leurs missions. Ils sont fortement affectés par les nouvelles formes d'évaluation individuelle de la performance qui cassent les dynamiques collectives et isolent les agents. Ainsi, les enseignants-chercheurs craignent que vous poursuiviez, comme ministre, certains des objectifs de la CPU, comme de les soumettre à l'évaluation qu'ils ont massivement rejetée en 2009, y compris en recourant à une autre instance que le CNU. Oui, il est urgent de résorber la précarité, de créer et d'ouvrir des milliers de postes (en récupérant une partie du CIR par exemple) et de revaloriser substantiellement les carrières ! Non, cela ne peut pas passer par la mise en place du RIFSEEP et l'individualisation des rémunérations des agents. Pour rendre notre système d'ESR attractif, il ne suffit pas de distribuer quelques prestigieux contrats, il faut que les établissements fonctionnent et s'ouvrent aux diplômés qu'ils ont formés.

Alors, votre gouvernement voudrait-il encore accroître l'autonomie « pilotée », la mise en concurrence des établissements et des diplômés au lieu de protéger leur caractère national, garantie de l'égalité des chances ? Remettre en cause les statuts nationaux des personnels en offrant aux établissements de recruter hors des cadres établis ? Approfondir la sélection et le tri des étudiants avec la création de filières d'excellence accessibles seulement à une élite ?

Nous ne voulons pas vous faire de procès d'intention, nous ne demandons qu'à être rassurés sur votre volonté indéfectible de défendre avec nous un service public national d'ESR, un

enseignement supérieur démocratique, laïque et émancipateur, porteur d'espoir et d'utopies pour la jeunesse et notre pays, une recherche publique forte et cohérente, capable de répondre à l'ensemble des enjeux vitaux de notre société et de faire des citoyens éclairés et bien formés, les acteurs du monde de demain